



Les élus du SAF au CNB

Lors de la campagne pour les élections au Conseil national des barreaux, le Syndicat des avocats de France a porté une série de propositions intitulées « Pour un CNB combatif, des élus du SAF nombreux ! ».

La seconde des promesses a été tenue par les électeurs eux-mêmes : la liste du SAF est arrivée en tête, hors Paris. Pour la circonscription de Paris, le SAF a obtenu un nombre de voix et d'élus jamais atteint jusqu'alors. Par leurs votes, les avocates et les avocats ont élu 9 représentantes et représentants du SAF au CNB, auxquels s'ajoutent 3 élus sur le collège ordinal, anciennes bâtonnières, et portant les mêmes convictions sur la place de l'avocat dans la société et dans la justice. Reste la première promesse : un CNB combatif. Nous avons porté lors de l'élection l'idée que le CNB doit défendre une profession attaquée de toute part, et promouvoir une profession indépendante, présente dans tous les palais de justice et dans toutes les

audiences, actrice de l'accès aux droits ; mais également une profession au sein de laquelle il n'y a pas de place pour les discriminations et qui permette à toutes et à tous, collaborateurs ou associés, de s'épanouir.

Pour cela, le SAF ne défend pas une ligne qui serait simplement critique envers le CNB, mais qui souhaite au contraire que cette institution appartienne à toutes les avocates et tous les avocats, dans leurs diversités. Le SAF assume d'y prendre une part active, permettant que les avocats du quotidien soient représentés et pèsent sur les décisions de l'institution et sa représentation. C'est ainsi que, lors de la première assemblée générale du CNB, les élus et élus du SAF ont pris une part active pour rejeter le projet d'avocat salarié en entreprise à plus de 70% des voix.





C'EST DANS CET ESPRIT QUE LES ÉLUES ET ÉLUS DE SAF SONT PRÉSENTS DANS LES DIFFÉRENTES COMMISSIONS DU CNB, EN ASSUMANT LA RESPONSABILITÉ DE CERTAINES :



MAYA ASSI
Barreau des Hauts-de-Seine

- Siège à la commission des textes, essentielle pour toutes les questions concernant l'étude et les propositions sur les réformes des textes de loi.
- Siège à la commission statut professionnel de l'avocat, qui discute de l'encadrement de nos exercices professionnels.



FLORIAN BORG
Barreau de Lille
Il est secrétaire du CNB et siège à ce titre au bureau.



HÉLÈNE GACON
Barreau de Paris

- Siège à la commission textes.
- Siège à la commission Libertés et Droits de l'homme.



AMINE GHENIM
bâtonnier du Barreau de Bobigny

- Siège à la commission textes.
- Siège à la commission formation professionnelle qui a en charge les questions essentielles de l'accès à la profession et des modalités de la formation continue.



CAROLINE MÉCARY
Barreau de Paris

- Siège à la commission textes.
 - Siège à la commission règles et usages, en charge des questions de déontologie.
- Elle participe également au comité de pilotage des États généraux du droit de la famille.



FLORENCE NEPLE
Barreau de Lyon

Elle est **présidente de la commission Égalité** qui traite de la prévention et de la lutte contre toutes les discriminations au sein de la profession. Elle entend que les principes d'égalité et de non-discrimination posés par la précédente mandature du CNB deviennent aujourd'hui effectifs.



GRÉGOIRE NIANGO
Barreau de Nancy

- Siège à la commission numérique qui a la lourde tâche de questions telles le RPVA, les liens numériques avec les juridictions, ou les services numériques que la profession met à disposition des justiciables, tels la plateforme avocats.fr.
 - Siège à la commission prospective, chargée des propositions d'évolution de la profession.
- Il a également la responsabilité du **Centre de recherche et d'étude des avocats** qui a pour objet d'alimenter les réflexions des élus du CNB en recherches utiles pour la profession



LAURENCE ROQUES
Barreau du Val-de-Marne

Elle **préside la commission Libertés et Droits de l'homme**, analysant toutes les questions, textes de loi, décrets qui s'y rapportent et engageant le CNB, devant les tribunaux, lorsqu'il s'agit de défendre la place de l'avocat dans la défense des libertés.



GÉRARD TCHOLAKIAN
Barreau de Paris

- Siège à la commission Libertés et droits de l'homme
- Siège à la commission règles et usages.